

Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Noël Kinsella

Portrait des droits de l'homme au Nouveau-Brunswick jusqu'en 1967

À la même époque, au Nouveau-Brunswick, un certain nombre des membres de nos collectivités était victime d'abus en tout genre. Dès les premières pages de son histoire, le Nouveau-Brunswick n'a pas toujours été ce « royaume de paix ». Même à la période de la Nouvelle-France, nous apprenions sur les bancs d'école les efforts héroïques de Charles de La Tour. Lorsque Charles, qui est à la tête du commerce de la fourrure, nommé par le roi de France, part dans la région de Boston en vue d'acquérir de l'armement, son collègue, un autre explorateur venu de France, établi en Nouvelle-Écosse, dans la partie Nouvelle-France, attaque Fort La Tour, situé dans l'actuel Saint John.

Les conflits étaient déjà présents entre les explorateurs européens et les Premières Nations déjà sur place. Puis, lors de la Révolution américaine, de nombreux loyalistes ont franchi la frontière pour s'établir dans ces régions, et certains étaient des loyalistes noirs, affranchis du régime de l'esclavage aux États-Unis. Bien plus tard, au milieu des années 1860, au milieu du XIX^e siècle, les Américains s'enlisent dans une guerre civile particulièrement sanguinaire centrée autour de la question de l'esclavage.

De nombreux Néo-Brunswickois ne savent pas que les loyalistes noirs sont venus s'établir ici avec les loyalistes et que nombreux d'entre eux ont reçu des dons de terre. Non loin de Fredericton, tout près de Gagetown, se trouve une petite ville, appelée Elm Hill. Si vous roulez dans Elm Hill, vous en verrez plusieurs, et sur l'une de ces boîtes aux lettres figure le nom McIntyre, qui est l'une des familles noires arrivées avec les loyalistes et qui a obtenu un don de terre. Toutefois, la communauté noire du Nouveau-Brunswick n'a pas toujours été bien considérée; en fait, elle a été très mal traitée.

Cela nous amène au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. De nombreux membres de la communauté noire ont rejoint les rangs des Forces armées canadiennes et ont fait preuve de vaillance, d'héroïsme et de dignité contre le nazisme et le fascisme. Un Canadien, du nom de Joseph Drummond, avait servi dans la Marine royale du Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale et n'était pas prêt à être traité comme un citoyen de seconde zone. Un jour, alors que j'étais à la maison pendant les vacances d'été avant une autre rentrée universitaire, un coiffeur d'un salon de Saint John a refusé de lui couper les cheveux. Après que j'ai fait savoir que c'était horrible, nous avons procédé à une manifestation assise dans le salon en signe de protestation.

Ainsi, j'ai vu dans ma propre collectivité, à Saint John, le type de racisme qui était ouvertement exprimé. Ce n'était pas un racisme institutionnalisé ou silencieux, c'était un racisme très flagrant.

Puis, à mon grand désarroi, j'ai découvert que, dans notre province, de nombreux clubs de services obéissaient à des règles restrictives en matière d'adhésion; par exemple, si une personne n'était pas de race blanche et de profession chrétienne, les clubs de golf ne pouvaient pas accepter cette personne en tant que membre. Indéniablement, ce racisme, ethnocentrisme, passé sous silence, était bien vivant, pendant que nos voisins des États-Unis, au sud, se mobilisaient, essentiellement par le leadership de la communauté noire américaine à la recherche et à l'obtention de l'égalité, de possibilités égales pour tous, quelle que soit la couleur ou la race. Ce vent de justice sociale a soufflé jusqu'à nous, au Canada.

Donc, vers l'année 1965, sous le leadership de la communauté noire de Saint John, plusieurs approches ont été proposées au gouvernement pour instaurer des dispositions législatives liées aux pratiques équitables en matière d'emploi et de logement afin d'interdire toute discrimination au logement ou à l'emploi en raison de la race.